

Préserver • Restaurer • Sensibiliser
Les milieux aquatiques

Le Syndicat des Trois Rivières est un établissement public local qui agit et collabore avec l'ensemble des acteurs de l'eau sur un vaste territoire.

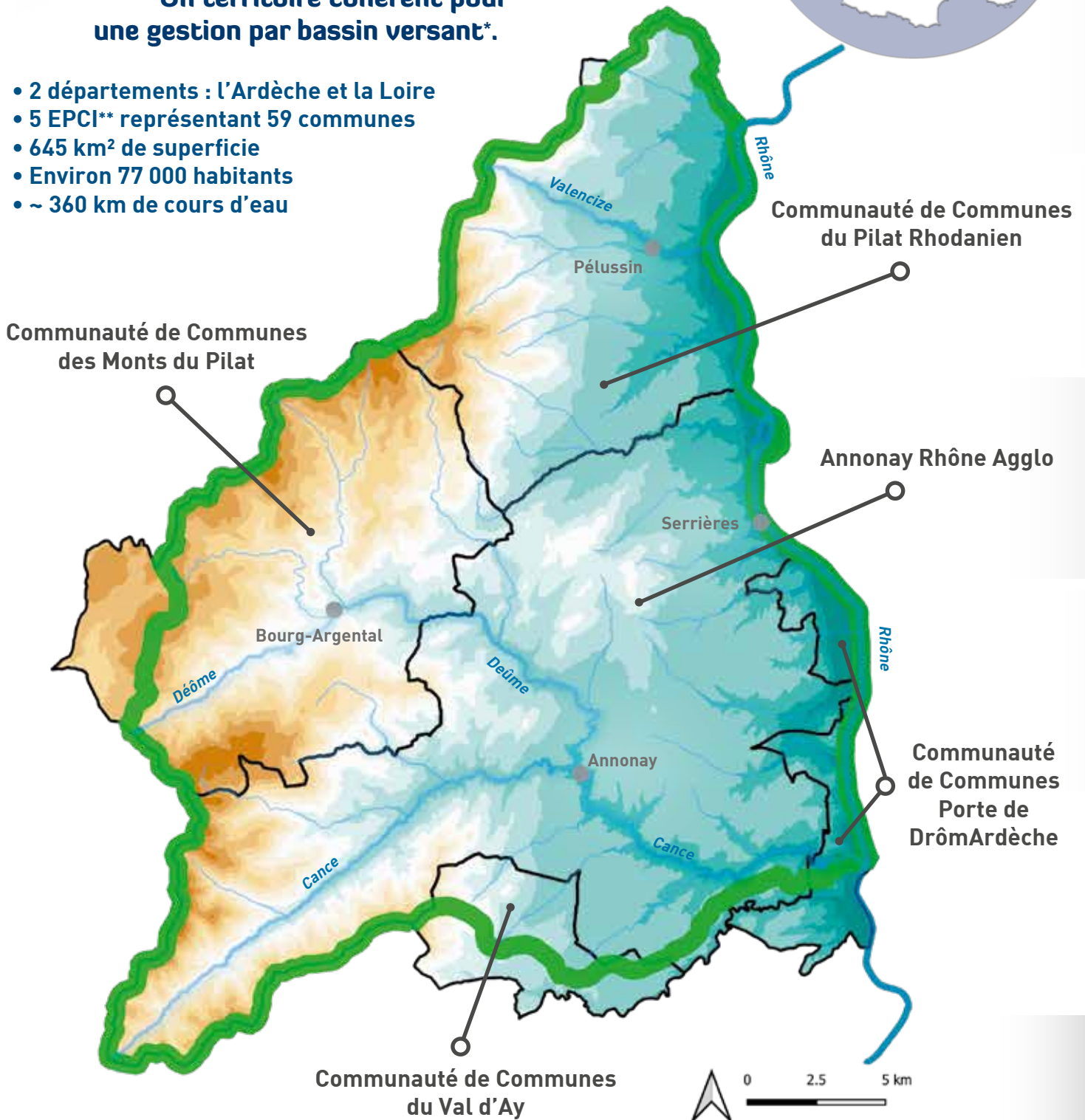
Il exerce la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur le bassin versant de la Cance et des affluents directs du Rhône.

LE TERRITOIRE



Un territoire cohérent pour une gestion par bassin versant*.

- 2 départements : l'Ardèche et la Loire
- 5 EPCI** représentant 59 communes
- 645 km² de superficie
- Environ 77 000 habitants
- ~ 360 km de cours d'eau



- Territoire du Syndicat des Trois Rivières
- EPCI
- Cours d'eau

*Ensemble d'un territoire où toutes les gouttes d'eau tombées s'écoulent vers une même rivière.
**Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

LES MISSIONS



Protection et restauration des écosystèmes aquatiques et humides

Préserver et restaurer les cours d'eau ainsi que les zones humides en réalisant des travaux de protection, d'amélioration et de restauration des différents milieux.



Aménager et entretenir les milieux aquatiques

Aménager et entretenir la végétation des berges et du lit des cours d'eau afin d'atteindre un bon état écologique, de maintenir un profil d'équilibre et de permettre l'écoulement naturel des eaux.



Aménagement des bassins versants

Concilier l'aménagement du territoire avec la préservation des milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides...).



Défense contre les inondations

Etudier et mettre en place des opérations visant à prévenir les inondations et à réduire la vulnérabilité des biens et des personnes face aux risques d'inondations.



Surveillance de la ressource en eau

Suivre l'évolution des précipitations et du niveau des cours d'eau tout au long de l'année.



Sensibilisation, animation et concertation

Sensibiliser l'ensemble des acteurs liés de près ou de loin à l'eau et aux milieux aquatiques.

En plus de ses missions, le Syndicat des Trois Rivières peut apporter aux collectivités une assistance technique et administrative sur les thématiques de l'assainissement, de l'eau potable ou de la gestion des eaux pluviales.

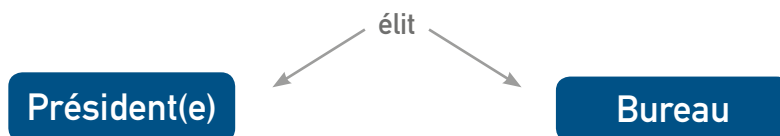
LES INSTANCES

du Syndicat
des Trois Rivières

Chaque EPCI adhérent nomme ses représentants
dont le nombre de sièges est fixé dans les statuts du Syndicat des Trois Rivières.

Comité Syndical du Syndicat des Trois Rivières

Instance où les décisions et les orientations sont prises par délibérations.



Instance qui étudie et prépare les décisions.

Le Syndicat des Trois Rivières dispose d'une équipe pluridisciplinaire.
Elle est chargée de mettre en œuvre l'ensemble des thématiques d'intervention de la structure.

PRENDRE CONTACT avec le syndicat

